

ème



2023

R.I.O.

MAISON de la CHIMIE

L'Adresse de votre événement

MAISON de la CHIMIE

DOSSIER

EXPOSANT

**18 MARS
2023**



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame, Monsieur, Chers Partenaires

Nous souhaitons vous informer de notre Congrès « **26^{ème} Rencontres Infirmières en Oncologie (R.I.O.)** », un événement à l'initiative de A.F.I.C., Association Française des Infirmier(e) de Cancérologie, et qui se tiendra le **Samedi 18 Mars 2023 à La Maison de la Chimie**, les seules rencontres pour la formation professionnelle en soins Infirmiers en oncologie gratuites en France.

Au-delà de la promotion des connaissances, du partage d'expériences et de vécus professionnels, les R.I.O. sont aussi, pour tous les invités qui y participent, une forme de reconnaissance de leur travail et de leur implication. Le contenu scientifique du programme des R.I.O. se veut innovant : il traite de l'actualité en cancérologie et répond aux interrogations rencontrées par les soignants sur leur terrain. Pour cette 26^{ème} édition, le programme se déroule en plusieurs temps forts : des conférences – débats, des symposiums en collaboration avec le soutien de l'industrie pharmaceutique et grâce aux appels à communication et posters, des orateurs experts interviennent sur les sujets à la pointe de l'actualité en cancérologie et répondent à un public de soignants à la recherche de partages de connaissances.

L'AFIC engage et contractualise sa collaboration avec Alinéa plus, 8 Rue Froidevaux, 75014 Paris, organisateur professionnel de congrès (CPO), mandatée pour l'organisation logistique de la manifestation, la facturation des sommes sponsors.

L'association tire ses revenus des bénéfices dégagés par les manifestations qu'elle organise. Grâce à ces bénéfices, l'association exécute les missions suivantes : ■ Fédérer les infirmier(e)s exerçant auprès des personnes atteintes de cancer ■ Participer à l'évolution et à la promotion des sources de connaissance en matière de cancérologie ■ Favoriser les échanges entre les différents modes d'exercice infirmier ■ Participer à la formation continue des infirmier(e)s ■ Développer le rapprochement avec les associations ayant des objectifs comparables, sur le plan national ou international, et œuvrer au sein de celles-ci dans le cadre de partenariats.

Les fonds ainsi perçus ne seront pas destinés à couvrir des dépenses privées ou des frais professionnels non liés à l'objet de l'Association, la décision d'affectation des fonds sera collégiale, les fonds reçus seront utilisés à des fins collectives et pour l'organisation de ce congrès.

Ainsi, nous avons le plaisir de solliciter votre participation à cet évènement, selon les différentes opportunités de partenariats proposées. Les R.I.O. constituent une journée d'étude unique, de rencontres et d'échanges, organisée bénévolement par des infirmier(e)s pour des infirmier(e)s.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos sentiments les meilleurs.


Pascale DIELE ENSEGER
Présidente de l'AFIC



LIEU – DATE – PARTICIPANTS

Créée en 1981, l'A.F.I.C. est née de la spécificité des soins infirmiers prodigués aux personnes atteintes de cancer et des différences de formation et d'information des infirmier(e)s de cancérologie

A l'initiative des membres de l'Association Française des Infirmier(e)s de Cancérologie, les R.I.O., **seules rencontres pour la formation professionnelle en soins Infirmiers en oncologie gratuites en France**, vont une nouvelle fois confirmer l'écho positif qu'elles suscitent, année après année, auprès des infirmier(e)s impliqués dans le prendre soin des patients atteints de cancer.

Quelques chiffres ...

- ◆ + de 8 000 **contacts professionnels** qualifiés reçoivent l'actualité des R.I.O.
- ◆ 800 visiteurs francophones confirmés : 40 % fidèles dont 8 % internationaux
- ◆ 40 soutiens professionnels : soin, molécule, pharmacologie, matériel médical, édition spécialisée et institutions publiques ou privées
 - ◆ 1 **Appel à communication et à posters A.F.I.C.**
 - ◆ 5 associations professionnelles et de patients invitées
 - ◆ Une présence dans la **presse spécialisée on et off line**
- ◆ Une diffusion en live sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, LinkedIn et YouTube

Les pauses café et la pause-déjeuner sont incluses pour les participants. Elles se présenteront sous la forme de buffet/cocktail déjeunatoire au cœur de l'espace d'exposition.

Nous vous invitons à nous rejoindre :

Samedi 18 Mars 2023
Maison de la Chimie
28 bis Rue Saint-Dominique, 75007 Paris



Afin de vous garantir une visibilité optimale sur les R.I.O., nous vous proposons plusieurs opportunités de partenariat listées ci-après dans ce dossier. Nous espérons que vous trouverez la meilleure forme de participation à cette journée pour votre société afin de bénéficier au mieux de cette manifestation. **Le partenariat sur une manifestation est une affaire de confiance et d'échanges sur le long terme. Afin de vous aider et de faciliter votre travail, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions et faire de votre participation à cette journée un succès.** Le logo de chaque partenaire apparaîtra sur le site internet du congrès et les supports de communication. Les stands seront attribués selon l'ordre d'arrivée des bons de commandes et de leurs règlements.

OUVERTURE DE L'EXPOSITION :

Samedi 25 Mars 2023 à 8h00

FERMETURE DE L'EXPOSITION :

Samedi 25 Mars 2023 18h00

SYMPOSIUM 45 MINUTES :

Pour le thème, contenu et choix des intervenants, signer le document contractuel en contactant Pascale Dielenseger - Présidente de l'AFIC, pour discussion et validation : President@afic-association.org. Communiquer nom et fonction exacts de chaque intervenant, photo, mini CV et résumé d'intervention.

POUR VOS ANNONCES DANS LE PROGRAMME :

Nous envoyer avant le 15/01/2023

Fichiers HD : Format A4 quadri PDF HD)

POUR VOS ANNONCES DANS LE RESUME DES COMMUNICATIONS :

Nous envoyer avant le 15/01/2023

Fichiers HD : Format A4 quadri PDF HD)

INFORMATIONS EXPOSITION

ATTRIBUTION DES STANDS ET SYMOSIUMS :

L'attribution des symposiums ou emplacements est faite par l'organisateur en tenant compte au mieux des choix indiqués par les exposants. Les espaces sont affectés par ordre de réception des réservations officielles et acomptes. L'organisateur se réserve le droit, de modifier le plan de l'exposition ou les attributions de stands sans que l'exposant ne puisse prétendre à des dommages et intérêts.

OBLIGATIONS DE L'EXPOSANT :

L'emplacement attribué est obligatoire pour toute la durée de la manifestation. Toute commande d'espace, une fois réceptionnée et validée par l'AFIC, engage définitivement et irrévocablement son souscripteur. Le règlement est exigible par l'AFIC même en cas de désistement. La participation à l'exposition implique le respect des dispositions du présent règlement.

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES DE L'EXPOSANT ET INFOS PRATIQUES

Notre Plan d'exposition est communiqué par mail à J-30

LIVRAISONS & MONTAGE/DEMONTAGE

La livraison de documents, pourra avoir lieu le Jeudi 16 Mars 2023 entre 9h et 12h à la Maison de la Chimie. 97 rue de l'université, Paris 7^è.

Toute livraison faite en dehors de ces horaires ne pourra être acceptée.

IMPORTANT : Les mentions suivantes seront indispensables sur les cartons et à me communiquer avant livraison pour contrôle :

AFIC RIO 18 Mars 2023

NOM DE VOTRE SOCIETE :

NOMBRE DE COLIS :

+ MENTION STAND ou INSERTION SACOCHES

MONTAGE :

Vendredi 17 mars 2023 – 21h00 - 00h00

DEMONTAGE :

Samedi 18 mars 2023 – 17h00 - 19h00



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

SOUSCRIPTION

Pour devenir partenaire ou réserver un emplacement d'exposition, vous devez retourner au secrétariat du Congrès le formulaire de réservation, accompagné d'un versement de 50% du montant dû. Le solde de la facture sera dû au plus tard 1 mois avant le congrès, au 18 février 2023.

SECRETARIAT

Valérie THOREUX

Valerie.thoreux@kpl-paris.com

Tél. : +33 (0)6 15 43 53 15

Aucune réservation verbale ne sera prise en compte. La réservation et le règlement de l'acompte constituent un engagement ferme et obligent le souscripteur à l'acceptation des conditions générales et particulières du dossier de partenariat et du manuel technique de l'exposant (qui sera adressé ultérieurement à toutes les sociétés ayant réservé un stand d'exposition).

Par ailleurs, le non-règlement du solde de la facture un mois avant le congrès entraînera l'annulation immédiate de fait de droit à disposer des réservations demandées, sans remboursement de l'acompte versé.

EMPLACEMENT ET PLAN

L'ATTRIBUTION des stands sera faite dans l'ordre d'arrivée des réservations. Après attribution, aucune modification d'emplacement ne pourra être effectuée sans l'accord écrit des organisateurs.

ANNULATION

Toute annulation de réservation de stand ou autres options de partenariat devra être effectuée par courrier au secrétariat du congrès et sera soumise aux conditions d'annulation : Jusqu'au 31 octobre 2022 : 50% du montant total net dû non remboursable. A compter du 1er novembre 2022 : aucun remboursement des sommes dues et versées.

FORCES MAJEURES

En cas de force majeure, les dates du congrès et de l'exposition pourront être modifiées ou ces dernières pourront être purement et simplement annulées. Dans cette dernière hypothèse, les sommes disponibles après paiement des dépenses engagées seront réparties entre les exposants au prorata de leurs versements sans que des recours soient possibles à l'encontre de l'organisateur ou du réalisateur.

ASSURANCE

Le signataire renonce à tout recours contre les organisateurs et propriétaires des lieux et s'engage à souscrire les polices d'assurance nécessaires pour tous les risques encourus par le matériel (vol, dégâts, etc.) ainsi que les responsabilités civiles couvrant le personnel fixe ou intérimaire de son entreprise présente au congrès. Dans aucun cas, l'exposant ne sera couvert par les assurances des organisations du congrès.

RÉSERVATIONS DIVERSES ET LOCATION D'ESPACE

PUBLICITAIRE

Les annonceurs sont invités à vérifier que leurs publicités sont conformes à la législation française en vigueur en matière de publicité de produits pharmaceutiques et de matériel médical. Pour quelque motif que ce soit, l'organisateur ne prendra pas en compte d'éventuelles réclamations faites après la clôture de la manifestation. L'organisateur se réserve le droit de ne pas vendre de partenariat à toute firme, société ou organisation dont les activités ne seraient pas directement en rapport avec le thème général de la manifestation, ou ne répondraient pas aux normes de rigueur souhaitées par le Comité d'organisation. Les candidatures seront soumises au Comité d'organisation qui statuera sur les demandes. L'exposant ou le sponsor s'engage à ne pas organiser quelque manifestation satellite que ce soit pendant toute la durée du congrès, dans la région de la manifestation, sans avoir auparavant obtenu l'accord écrit des organisateurs. Par ailleurs, l'exposant ou partenaire du congrès ne pourra distribuer de publicité que sur son stand d'exposition. Tout contrevenant s'engage à verser aux organisateurs du congrès deux fois le montant total des sommes dues ou versées nonobstant le versement d'indemnités compensatoires.

MANUEL TECHNIQUE DE L'EXPOSANT

Un guide technique de l'exposant sera envoyé à chaque exposant qui aura réservé et payé en intégralité son stand d'exposition.

Ce manuel contiendra toutes les informations concernant les conditions générales, les règles de sécurité, de montage et démontage des stands, les livraisons, les coordonnées des prestataires officiels du congrès et formulaires de commandes de leurs prestations.



INFORMATIONS EXPOSITION

CGV MAISON DE LA CHIMIE

Tout matériel livré avant la date et l'heure prévues pour l'installation sera refusé. **Aucune livraison de matériel ne sera acceptée avant la date de début d'installation de l'exposition à savoir le 17 mars 22h.**

Les exposants devront avoir terminé leur installation et la mise en place des produits exposés pour l'ouverture de l'exposition.

Le démontage des stands doit s'effectuer impérativement à la date et aux horaires prévus.

Tout exposant n'ayant pas entièrement libéré son stand ou son emplacement à la date et aux heures précisées sur le calendrier ci-dessus, s'expose à payer le complément de location qui pourrait être réclamé à titre de majoration de loyer pour occupation abusive, sans préjudice. La Direction de la Maison de la Chimie se réserve le droit de prendre les mesures nécessaires pour procéder à la libération des locaux.

ATTENTION : Nous ne pourrions pas mettre à disposition de personnel pour la manutention de vos cartons. Il est donc impératif que vos livreurs prévoient eux-mêmes du personnel. Dans le cas contraire, la livraison pourrait être refusée. Merci également de leur préciser que le stationnement de véhicules n'est pas autorisé rue de l'Université mais uniquement sur l'Aire de livraison et de

manière momentanée.

L'accès du stand ne pourra être autorisé que dans la mesure où tous les paiements dus au titre de la location ou de l'aménagement du stand auront été réglés au préalable.

Les responsables commerciaux des sociétés exposantes sont priés de vérifier ce point auprès de leurs services financiers.

Aucun badge n'est nécessaire pour accéder au La Maison de la Chimie le jour du montage (exclusivement).

LIVRAISON MATERIEL & MOBILIER : Vendredi 17 mars 2023 entre 22h00 et 00h00 et le samedi 18 mars entre 07h00 et 08h00. Les livraisons se font par l'entrée au 97 rue de l'Université. Toute livraison en dehors sera refusée. Chaque exposant, ou son délégué, pourvoira à la réception de son matériel et à son installation.

Sur chaque carton de documentation il est impératif de faire apparaître les mentions suivantes :

AFIC RIO - 18 MARS 2023

Stand n° :

Société exposante :

Maison de la Chimie



RÈGLES DE L'EXPOSITION & RÈGLEMENTATION TECHNIQUE

CONDITIONS D'AMÉNAGEMENT DES STANDS

Les Exposants doivent laisser les emplacements occupés par eux, notamment les cloisons et moquettes, dans l'état où ils les ont trouvés. Il est interdit de clouer, visser, coller sur la structure. Toute détérioration sera facturée à la société exposante.

Il est interdit de fixer sur les murs des salles et halls d'exposition des pancartes, calicots, etc., au moyen de crochets, clous, punaises, adhésifs (simple ou double face), etc.

Il est interdit de procéder :

- à tous travaux touchant les conduits de fumée et d'eau, les circuits électriques et téléphoniques, les canalisations d'eau ou de vidange, les ascenseurs et les tranchées pour canalisations ;
- à tout percement de trou ou autre pour accrochage, scellement ou à tout autre dessein ;
- à tout collage, accrochage ou scellement, même temporaire, sur les murs, piliers, sol, plafond et en général toutes surfaces verticales, horizontales ou autres ;
- à la dépose des portes, poutres, fixations d'antennes, éléments de décoration, de signalisation de toutes sortes, etc. ;
- à toute forme de peinture, de découpe sur les murs, piliers, sol, moquettes, cloisons du bâtiment.

Les réparations des dommages consécutifs à l'inobservation des clauses ci-dessus sont intégralement à la charge de la société exposante. Les stands ne peuvent pas être recouverts d'un toit.

Les plans d'aménagement de vos stands doivent être envoyés à valerie.thoreux@kpl-paris.com au plus tard le 15 février 2023.

Sans cette validation, l'Organisateur et La Maison de la chimie ne seront pas responsables en cas de non conformité de votre projet vis-à-vis de la réglementation générale du congrès et du règlement de sécurité.

N'oubliez pas de transmettre ce document à votre décorateur. Si toutes les conditions ne sont pas respectées, le signataire sera le seul responsable.

IMPORTANT

L'accès aux stands ne pourra être autorisé que dans la mesure où tous les paiements dus au titre de la location ou de l'aménagement du stand auront été réglés au préalable. Les responsables commerciaux des firmes exposantes sont priés de vérifier ce point avec leurs services financiers.

STAND

HAUTEUR MAXIMUM DES STANDS

La hauteur maximum d'un stand ne pourra dépasser :

- hauteur hors-tout du panneau de cloison fourni : 2,20 m
- hauteur maximum des stands : 2,20 m
- signal / enseigne / logo / sigle :

Surface : la projection au sol ne doit pas excéder 10 % de la surface totale du stand.

Position : il doit être situé sur la surface du stand en retrait d'un mètre au moins du ou des bords du stand.

Hauteur : la hauteur maximum de ce signal / enseigne est de 2,20 m.

Aucune projection lumineuse, fixe ou mobile, n'est autorisée en dehors du stand.

LINÉAIRE DE CLOISONNEMENT

Il est formellement interdit d'ériger un cloisonnement, même vitré, d'une longueur supérieure au tiers de la façade du plus petit stand en vis-à-vis.

IMPORTANT

Il est recommandé aux sociétés exposantes de veiller à ne pas gêner leurs voisins par un aménagement ou une décoration trop imposante. En cas de litige, le Comité d'Organisation rendra les décisions qui s'imposent.

STRUCTURE

- Structure modulaire
- Poteaux en aluminium blanc
- Panneaux en mélaminé de couleur blanche
- Rail de 2 spots par stand (si branchement kw commandé)

ENSEIGNE

1 Enseigne drapeau 60x20cm par stand

Impression quadrichromie au nom de l'exposant

Enseigne normalisée suivant la charte du congrès – Fixation en épi sur l'allée

(Formulaire enseigne à retourner pour validation du lettrage à inscrire)

MOBILIER

1 table rectangle

2 chaises pour 6m²

3 chaises pour 9m²

N.B.

L'Organisateur indique sur les plans communiqués aux exposants, des cotes aussi précises que possible.

Toutefois, il appartient aux exposants de s'assurer de leur conformité avant leur aménagement.

L'Organisateur ne peut être tenu responsable des différences légères qui pourraient être constatées entre les cotes indiquées et les dimensions réelles de l'emplacement.

Aucune réclamation ne sera reçue après la clôture de la manifestation.



SERVICES À L'EXPOSANT

BADGES

Le port du badge officiel du Congrès est obligatoire pour tout le personnel des sociétés exposantes dans l'enceinte du Congrès. Chaque société exposante a droit gratuitement à un quota de badges exposants selon la surface du stand (voir tableau ci-après). Les badges seront remis sur place à partir du Samedi 25 mars 2023 à 8h au desk prévu pour cela.

Taille du Stand (S)	Badges Exposants
$S \leq 3 \text{ m}^2$	2
$3 < S \leq 6 \text{ m}^2$	3
$6 < S \leq 9 \text{ m}^2$	4

Les badges exposants **ne sont pas nominatifs** et portent uniquement le nom de la société exposante.

Vous pouvez aussi commander des badges exposants supplémentaires auprès de l'organisateur directement : valerie.thoreux@kpl-paris.com

ÉLECTRICITÉ

Les coffrets électriques **sont à commander** selon la puissance nécessaire. Ils seront disposés au fond de votre stand.

TRAITEUR

Seul le traiteur officiel de la Maison de la chimie est habilité à intervenir.

Toute commande de restauration sur votre stand ou en dehors de celui-ci doit être adressée à l'organisateur

STOCKAGE ET EMBALLAGES

Pour des raisons de sécurité, il n'existe dans la Maison de la chimie aucun local réservé au stockage des emballages. Les exposants devront prévoir obligatoirement leur enlèvement avant l'ouverture du salon et le marquage distinctif de chaque colis. La Maison de la chimie décline toute responsabilité dans le cadre de la perte de matériel ou de colis non référencés et non marqués au nom de la manifestation

LES FORMULES PACKAGÉES

Pack Gold +
24 000 €/H.T.

- 1 espace stand de 9 m²
- 1 symposium 45 min (en séances parallèles)
- 1 captation vidéo de votre symposium

Captation mono camera :

Captation 1 camera tourelle motorisée 1080 p transport 1 pix-e7 prores (mov) et h264(mp4) compatible 4k +module audio+2 ssd 1 carte sd 32 go + 1 opérateur tourelle / record

Incluant également

- 1 Insertion dans le Résumé des Communications
- 1 Insertion logo dans le programme
- Votre logo sur emailing d'annonce des RIO 2023
- Votre logo sur le site web page partenaires
- Votre logo sur écran accueil évènement
- 1 e-invitation personnalisable*

* e-invitation : à votre demande, une e-invitation personnalisable est automatiquement adressée à notre listing inscrits, comprenant votre logo.

LES FORMULES PACKAGEES

Pack Gold
22 000 €/H.T.

- 1 espace stand de 9 m²
 - 1 symposium 45 min (en séances parallèles)
- Incluant également**
- 1 Insertion dans le Résumé des Communications
 - 1 Insertion logo dans le programme
 - Votre logo sur emailing d'annonce des RIO 2023
 - Votre logo sur le site web page partenaires
 - Votre logo sur écran accueil évènement
 - 1 e-invitation personnalisable*

* e-invitation : à votre demande, une e-invitation personnalisable est automatiquement adressée à notre listing inscrits, comprenant votre logo.



LES FORMULES PACKAGÉES

Pack Diamant
15 000 €/H.T.

- 1 espace stand de 9 m²
- 1 Insertion dans le Résumé des Communications
- 1 Insertion logo dans le programme
- Votre logo sur emailing d'annonce des RIO 2023
- Votre logo sur le site web page partenaires
- Votre logo sur écran accueil évènement
- 1 e-invitation personnalisable*

* e-invitation : à votre demande, une e-invitation personnalisable est automatiquement adressée à notre listing inscrits, comprenant votre logo.

LES FORMULES PACKAGÉES

Pack Saphir +
19 500 €/H.T.

- 1 espace stand de 6 m² 8 400 €HT
- 1 symposium 45 min (en séances parallèles) 9 610 €HT
- 1 captation vidéo de votre symposium 2 000 €HT

Captation mono camera :

Captation 1 camera tourelle motorisée 1080 p transport 1 pix-e7 prores (mov) et h264(mp4) compatible 4k +module audio+2 ssd 1 carte sd 32 go + 1 opérateur tourelle / record

Incluant également

- 1 Insertion dans le Résumé des Communications
- 1 Insertion logo dans le programme
- Votre logo sur emailing d'annonce des RIO 2023
- Votre logo sur le site web page partenaires
- Votre logo sur écran accueil évènement
- 1 e-invitation personnalisable*

* e-invitation : à votre demande, une e-invitation personnalisable est automatiquement adressée à notre listing inscrits, comprenant votre logo.

LES FORMULES PACKAGEES

Pack Saphir
17 500 €/H.T.

- 1 espace stand de 6 m² 8 400 €HT
- 1 symposium 45 min (en séances parallèles) 9 610 €HT

Incluant également

- 1 Insertion dans le Résumé des Communications
- 1 Insertion logo dans le programme
- Votre logo sur emailing d'annonce des RIO 2023
- Votre logo sur le site web page partenaires
- Votre logo sur écran accueil évènement
- 1 e-invitation personnalisable*

* e-invitation : à votre demande, une e-invitation personnalisable est automatiquement adressée à notre listing inscrits, comprenant votre logo.

LES FORMULES PACKAGÉES

Pack Rubis +
13 650 €/H.T.

- 1 espace stand de 9 m²
Incluant également
- 1 Insertion dans le Résumé des Communications
- 1 Insertion logo dans le programme
- Votre logo sur emailing d'annonce des RIO 2023
- Votre logo sur le site web page partenaires
- Votre logo sur écran accueil évènement
- 1 e-invitation personnalisable*

* e-invitation : à votre demande, une e-invitation personnalisable est automatiquement adressée à notre listing inscrits, comprenant votre logo.

LES FORMULES PACKAGÉES

Pack Rubis
9 500 €/H.T.

- 1 espace stand de 6 m²
Incluant également
- 1 Insertion dans le Résumé des Communications
- 1 Insertion logo dans le programme
- Votre logo sur emailing d'annonce des RIO 2023
- Votre logo sur le site web page partenaires
- Votre logo sur écran accueil évènement
- 1 e-invitation personnalisable*

* e-invitation : à votre demande, une e-invitation personnalisable est automatiquement adressée à notre listing inscrits, comprenant votre logo.

LES OPTIONS

Nous vous proposons une insertion dans le programme final. Véritable guide pendant le congrès, il sera édité en 800 exemplaires et inséré dans la mallette distribuée aux congressistes.

INSERTION ANNONCE PRESSE

- 4ème de couverture 1 800 €HT*
- 2ème ou 3ème de couverture 1 500 €HT*
- 1 page intérieure 1 000 €HT*
- 1/2 page intérieure 550 €HT*

*Les tarifs s'entendent hors frais technique, l'annonceur devant nous fournir le fichier au format .eps, 300 dpi ou .pdf en haute définition (avec traits de coupe).

INSERTION DE DOCUMENT PUBLICITAIRES

2 000 €

Objets : gadgets, littératures scientifiques, flyers, etc.

Nombre d'exemplaires à fournir : 800 exemplaires.

Les exemplaires seront insérés dans les sacs des participants. La fourniture des documents et la livraison sont à votre charge. La date de livraison vous sera communiquée dans le Dossier Technique.

SYMPOSIUM 45 MIN (en séances parallèles)

9 610 €HT

STAND HORS PACK

- Espace seul 3m² 4 200 €HT
 - Votre logo au-dessus de votre stand (EPS ou AI)
- Espace seul 6m² 8 400 €HT
 - Votre logo au-dessus de votre stand (EPS ou AI)
- Espace seul 9m² 12 600 €HT
 - Votre logo au-dessus de votre stand (EPS ou AI)

MALLETES CONGRES

2 100 €HT

Possibilité de joindre 1 document dans la e-mallette du congressiste

BOURSE RSIC

1 000 / 5 000 €HT

Possibilité de participer au financement de la Bourse RSIC (Recherche en Soins Infirmiers en Cancérologie) de 1000 € à 5000 €



DOSSIER EXPOSANT

BON DE COMMANDE « 26^{ème} R.I.O. » - 25 mars 2023

NOM SOCIETE :

Notre Contact :

Adresse :

N° de TVA :

Mail :

FORMULES PACKAGEES

<input type="checkbox"/>	Pack Gold+	24 000 €HT
<input type="checkbox"/>	Pack Gold	22 000 €HT
<input type="checkbox"/>	Pack Diamant	15 000 €HT
<input type="checkbox"/>	Pack Saphir +	19 500 €HT
<input type="checkbox"/>	Pack Saphir	17 500 €HT
<input type="checkbox"/>	Pack Rubis +	16 650 €HT
<input type="checkbox"/>	Pack Rubis	9 500 €HT
<input type="checkbox"/>	SYMPOSIUM 45 MIN (en séances parallèles)	9 610 €HT

STAND HORS PACK

<input type="checkbox"/>	Espace seul 3 m ²	4 200 €HT
<input type="checkbox"/>	Espace seul 6 m ²	8 400 €HT
<input type="checkbox"/>	Espace seul 9 m ²	12 600 €HT

INSERTION ANNONCE PRESSE

<input type="checkbox"/>	4ème de couverture	1 800 €HT*
<input type="checkbox"/>	2ème ou 3ème de couverture	1 500 €HT*
<input type="checkbox"/>	1 page intérieure	1 000 €HT*
<input type="checkbox"/>	½ page intérieure	550 €HT*
	INSERTION DE DOCUMENT PUBLICITAIRES	2 000 €HT

- Objets : gadgets, littératures scientifiques, flyers, etc.
- Nombre d'exemplaires à fournir : 800 exemplaires.

MALLETES CONGRES

BOURSE RSIC (INDIQUEZ 1 000 À 5 000 €) €HT

TOTAL €HT

T.V.A 20 %

TOTAL €TTC

REGLEMENT : 50% à la commande, solde impératif **avant le 15 Février 2023**

(Le dépassement de la date d'échéance indiquée ci-dessus, entraînera une majoration égale à une fois et demi le taux d'intérêt légal (loi 92.1442 du 31/12/92))

Virement Compte A.F.I.C. Société Générale DIJON LIBERTE - 1 RUE DE LA LIBERTE 21000 DIJON

IBAN: FR76 3000 3011 1000 0506 0165 324 - BIC-ADRESSE SWIFT: SOGEFRPP

L'accord devient définitif après validation par le Conseil d'Administration de l'A.F.I.C., seul juge de l'opportunité d'accepter ou de refuser toute demande en fonction de son intérêt pour les R.I.O. et du règlement du solde dans le délai requis. Chaque participant potentiel en sera personnellement averti. La non-validation entraînera le remboursement de l'acompte par l'A.F.I.C. sous 60 jours.

FACTURATION PAR : Association Française des Infirmier(e) de Cancérologie - 14 Rue Corvisart – 75013 PARIS

Toute commande validée ne peut être annulée ou remboursée



ORGANISATION :

AFIC - 26èmes RIO

KPL PARIS

Valérie THOREUX

Tél 06.15.43.53.15

Valerie.thoreux@kpl-paris.com

<https://afic-association.org/rio/>



RENCONTRES INFIRMIÈRES EN ONCOLOGIE

PROGRAMME ÉLABORÉ

PAR NOTRE COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION 2022-2023

Ce programme est provisoire et peut être soumis à modifications ultérieurement

Rejoignez notre communauté sur Facebook, Twitter, YouTube & LinkedIn